

NORMAND, Martin (2012) *Le développement en contexte: quatre temps d'un débat au sein des communautés francophones minoritaires (1969-2009)*, Sudbury, Prise de parole, 161 p. [ISBN: 978-2-89423-265-1]

Mamadou Ka

Volume 24, numéro 1-2, 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021939ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021939ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (imprimé)

1916-7792 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ka, M. (2012). Compte rendu de [NORMAND, Martin (2012) *Le développement en contexte: quatre temps d'un débat au sein des communautés francophones minoritaires (1969-2009)*, Sudbury, Prise de parole, 161 p. [ISBN: 978-2-89423-265-1]]. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 24(1-2), 171-173. <https://doi.org/10.7202/1021939ar>

s'éloignait. J'ai passé un bon moment à tenter de saisir mon Bouddha. Puis nous nous sommes séchés sur la grève, son museau appuyé contre mon cou (p. 75).

Ils restent là, étendus au soleil, rêvant «aux fabuleux animaux» et à la «mémoire de milliers d'années» (p. 75). C'est une puissante image de la sagesse, et du bonheur sur terre. «La voie du retour» est un grand texte, un des plus beaux qu'ait écrit J.R. Léveillé. Je ne connais personne qui ait assimilé aussi profondément la sensibilité du bouddhisme zen. C'est une assimilation totale, où le poète transforme la chair étrangère en sa propre substance. Le zen est devenu, chez lui, une manière de voir les choses ordinaires. Il arrive souvent, lorsqu'on transpose une espèce d'un continent à l'autre, que la plante ou l'animal déplacés déploient une étonnante fécondité, et c'est le cas de ses deux derniers livres, *Sūtra* et *Poème pierre prière*. On dirait des textes écrits par un vieux maître du zen. Il se peut que J.R. Léveillé soit un jour très populaire au Japon!

Guy GAUTHIER

BIBLIOGRAPHIE

LÉVEILLÉ, J.R. (2011) *Poème pierre prière* suivi de *Dess(e)in*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 86 p.

NORMAND, Martin (2012) *Le développement en contexte: quatre temps d'un débat au sein des communautés francophones minoritaires (1969-2009)*, Sudbury, Prise de parole, 161 p. [ISBN: 978-2-89423-265-1]

Cet ouvrage sort des sentiers battus, aussi bien par l'enjeu que par la méthodologie utilisée par l'auteur pour atteindre ses objectifs. En effet, la majorité des ouvrages sur les communautés francophones en situation minoritaire portent généralement sur les questions identitaires, constitutionnelles, juridiques et culturelles, etc.

Au centre de l'argumentation de l'ouvrage de Martin Normand se trouve la notion de développement. L'auteur tente de comprendre pourquoi ce concept est au cœur du débat sur les langues officielles. Que signifie-t-il? Pour trouver réponse à ses questions, il choisit d'analyser les discours d'acteurs ayant

pris part aux débats sur le développement des communautés francophones depuis l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* en 1969.

Le sens donné à la notion de développement n'est pas uniforme dans la littérature. Pour l'auteur, le développement ne revêt plus le sens exclusivement économique d'antan, car celui-ci passe dorénavant par l'action collective pour mener à des changements sociaux. Cependant, nous dit Martin Normand, il y a des parallèles entre la notion de développement et celle de vitalité. Cette dernière fait référence au degré et à la qualité du fonctionnement de l'organisation sociale. Mais il faut dire qu'une multitude de facteurs «participent à l'essor de la vitalité des communautés en situation minoritaire, comme la densité, la présence d'institutions et de réseaux, l'économie, le vécu langagier et l'identité» (p. 14-15). La notion de vitalité est donc utilisée pour «développer des indicateurs devant mesurer les effets des actions gouvernementales en matière de développement communautaire» (p. 15).

Martin Normand met en exergue le fait que le contexte a une incidence sur les représentations du développement, et celles-ci vont varier en fonction des transformations contextuelles. Autrement dit, les débats sur le développement sont influencés par le contexte politique et institutionnel. Bien que le débat sur le développement, nous dit-il, soit teinté par les notions de politisation, d'institutionnalisation et de rationalisation, l'on peut remarquer dans la littérature que les analystes proposent une certaine reconceptualisation de cette notion. Au niveau fédéral, à la suite de l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés* en 1982, le débat s'institutionnalise. En effet, le gouvernement fédéral, dans la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, s'engage à l'égard du développement et de l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire.

L'auteur utilise une perspective historique et contextuelle pour analyser l'évolution du débat sur le développement des communautés francophones en situation minoritaire, et ce, à travers quatre périodes, constituant d'ailleurs les quatre chapitres de l'ouvrage: 1) la politisation du débat sur le développement (1969-1987), 2) l'institutionnalisation du débat sur le développement (1988-1992), 3) la rationalisation

de l'action en matière de développement (1993-2004) et 4) la reconceptualisation du débat sur le développement depuis 2005. La première période commence avec l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*, la deuxième débute en 1988 avec l'adoption de la nouvelle *Loi sur les langues officielles*, dont la Partie VII souligne clairement que le gouvernement s'engage à favoriser l'épanouissement et le développement des communautés francophones en situation minoritaire. La troisième période est celle de la rationalisation des activités du gouvernement fédéral, confronté à un énorme déficit. La quatrième période est

[...] marqué[e] par l'adoption en 2005 du projet de loi S-3, qui précise les obligations du gouvernement fédéral à l'endroit des communautés minoritaires de langue officielle et l'oblige à prendre des mesures positives afin de favoriser leur épanouissement et leur développement [...] (p. 130)

L'ouvrage est très intéressant parce qu'il permet de voir le débat sur les communautés nationales en situation minoritaire sous d'autres perspectives.

Mamadou KA
Université de Saint-Boniface